

Table des matières — Section française

	Page
PRÉFACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
COMMENT UTILISER CE GUIDE	
Message au personnel des douanes et de l'inspection responsable de l'application de la CITES.....	?-1
Qu'est-ce que la CITES?.....	?-2
Quelles espèces sont illustrées dans le guide?.....	?-2
Je dois vérifier l'identification d'un esturgeon déclaré sur un permis CITES : comment dois-je procéder?.....	?-3
Comment déterminer la validité d'un permis CITES?.....	?-4
Je dois identifier un esturgeon qui n'est pas accompagné d'un permis CITES : comment dois-je procéder?.....	?-5
Exemple d'une démarche d'identification.....	?-6
À quoi servent les onglets de couleur?.....	?-9
À quoi servent les pages-clés?.....	?-10
À quoi servent les pages descriptives?.....	?-11
Quelle est la signification des pictogrammes des parties et produits dérivés?.....	?-13
Que trouve-t-on dans la fenêtre de présentation de la famille?.....	?-14
Que trouve-t-on dans la section orange du guide?.....	?-14
Que contient l'Index A?.....	?-15
Que contient l'Index B?.....	?-15
Définition des symboles.....	?-16
Information au sujet des esturgeons.....	?-17
PAGES-CLÉS	
Caractéristiques morphologiques utilisées dans la clé.....	1
Clé d'identification.....	4
Parties et produits dérivés.....	15
SECTION BLEUE Espèces facilement reconnaissables.....	2
SECTION JAUNE Espèces nécessitant une observation plus attentive.....	2
SECTION ORANGE Tableau résumant les caractéristiques de chaque espèce.....	1
INDEX A.....	A-1
INDEX B.....	B-1

Préface

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), adoptée en 1973, est entrée en vigueur le 1er juillet 1975. Au début de 2001, il y avait 152 parties contractantes à ce traité intergouvernemental.

La CITES réglemente le commerce international des espèces menacées, qu'il s'agisse de spécimens vivants ou morts, ou de leurs parties ou dérivés. L'Annexe I de la Convention présente les espèces végétales et animales les plus menacées. Les échanges commerciaux de ces espèces sont interdits. Plus de 300 espèces végétales et 500 espèces animales sont mentionnées dans cette annexe. L'Annexe II énumère plus de 30 000 plantes et animaux pouvant être menacés d'extinction si leur commerce n'est pas rigoureusement réglementé. La majorité des espèces d'esturgeons figurent à l'Annexe II.

Rares sont les produits d'espèces sauvages gérées par la CITES dont le commerce suscite autant d'activités illégales que le caviar. On rapporte que des agents chargés d'appliquer la Convention ont été tués au cours d'opérations de lutte contre le braconnage de l'esturgeon; la participation du crime organisé au commerce du caviar est bien connue.

Les esturgeons existent depuis la préhistoire, mais nombre de ces espèces sont maintenant menacées d'extinction. Les futurs efforts visant à préserver les esturgeons doivent prendre en compte les facteurs socio-économiques, la pollution de l'eau, la destruction de l'habitat et la réduction de l'accès aux frayères traditionnelles. La mise en œuvre et l'application de la Convention peut également avoir un effet bénéfique; c'est pourquoi le Secrétariat de la CITES, heureux de s'associer à la publication de ce guide, croit qu'il aidera de manière substantielle les agents chargés d'appliquer la Convention dans leurs efforts de lutte contre le commerce illégal de l'esturgeon et des produits de l'esturgeon.



Willem W. Wijnstekers
Secrétaire général
Secrétariat de la CITES

Remerciements

Le contenu de cet ouvrage est le résultat de 5 000 heures d'illustrations scientifiques et de trois ans pendant lesquels j'ai séjourné dans six pays (Russie, Roumanie, Hongrie, Autriche, Canada, États-Unis). Les diapositives prises à l'aide d'un objectif à longueur focale supérieure ont servi de référence détaillée pour mes travaux. Chaque illustration représente un seul poisson et est extrêmement précise.

Les personnes suivantes ont, à leur façon, contribué à la réussite de ce projet:

Mark Bain (Cornell University, É.-U.), Eugene Balon et David L.G. Noakes (Université de Guelph, Canada), Yuriy V. Altufyev (Caspian Fisheries Institute, Russie), Vadim Birstein (Molecular Laboratories, American Museum of Natural History, É.-U.), Paolo Bronzi (ENEL-Ricerca Portafoglio Strategico, Italie), Patrick J. Foley (University of California, Davis, É.-U.), G. Giovannini (Orzinuovi, Italie), Tiit Paaver (Estonian Agricultural University, Estonie), Douglas Peterson (University of Georgia, É.-U.), Sergei B. Podushka (INENCO, Russie), Mohammad Pourkazemi (Sturgeon International Research Institute, Iran), Andras Ronyai et Sergei W. Blokhin (Fish Culture Research Institute, Hongrie), Ferenc Baska (Hungary Academy of Sciences, Hongrie), Paul Soucy (Canadian Caviar Company/Sturgeon Recovery Group, Canada), Thomas A. Rien et tous le personnel de l'Oregon Department of Fish and Wildlife, É.-U., Martin Hochleithner (Aquatech, Autriche), Matthew Litvak (Université du Nouveau-Brunswick, Canada), Radu Suciú (Danube Delta Institute, Roumanie). Tous les employés du US Fish and Wildlife Service, Dakota du Nord, et du Montana Department of Fish, Wildlife and Parks, É.-U., Dumitru T. Murray (directeur, Antipa Museum of Natural History, Roumanie), Tamas Gulyas (spécialiste de l'esturgeon, Hongrie), Bernard Kuhajda (University of Alabama) et Richard Mayden (Saint Louis University, É.-U.).

La participation de Evgenii Artyukhin (Central Laboratory for Regeneration of Fish Resources, Main Fisheries Directorate at Fishery Committee of the Russian Federation, Russie), et de Mikhail Chebanov (Krasnodar Research Institute of Fisheries, Russie) a été essentielle à la réalisation de cet ouvrage. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour m'aider à échantillonner un variété d'espèces et de stocks de poissons. Une grande partie de mon travail dépendait d'eux.

J'aimerais également remercier Ken W. Goddard et le Dr. Edgar O. Espinoza qui nous ont permis d'utiliser les résultats de la recherche du Clark R. Bavin National Fish and Wildlife Forensics Laboratory portant sur l'analyse de l'ADN du caviar dans cette publication.

Enfin, mes plus sincères remerciements à Richard Charette pour ses excellentes suggestions et pour m'avoir donné l'occasion de présenter mon travail dans le présent guide, à Tamara Maliepaard, qui a conçu le guide avec créativité et professionnalisme, ainsi qu'à Ilya Trukshin (MSc), du Central Laboratory for Regeneration of Fish Resources, de Saint-Pétersbourg (Russie), pour ses dessins détaillés des plaques latérales, ventrales et dorsales des esturgeons.

Paul Vecsei

Biologiste Msc.
Département de Zoologie
Université de Guelph, Ontario, Canada

F
?

Comment utiliser ce guide

Message au personnel des douanes et de l'inspection responsable de l'application de la CITES.

Plusieurs espèces d'esturgeons sont aujourd'hui menacées d'extinction en raison de la destruction de leur habitat naturel, mais aussi du commerce international intensif du caviar et des produits dérivés qu'on en tire. **Vous pouvez contribuer à changer cette situation** en participant activement au contrôle de ce commerce dans votre pays.

Ce guide a été créé pour vous permettre d'identifier les esturgeons, dont toutes les espèces sont protégées par la CITES (voir ?-2). Il répond au besoin exprimé par le personnel des douanes de divers pays quant à la nécessité d'un outil d'identification **facile à utiliser. Aucune connaissance préalable des esturgeons n'est requise.** En suivant les étapes du guide, vous serez en mesure d'identifier toutes les espèces d'esturgeons actuellement exploitées dans le monde.

Le guide suit, à quelque différence près, la structure des autres guides d'identification CITES produits par Environnement Canada (*Guide d'identification CITES – Oiseaux, Guide d'identification CITES – Crocodiliens, Guide d'identification CITES – Tortues, Guide d'identification CITES – Papillons*).

Les **pages-clés de la section verte** illustrent les caractéristiques morphologiques permettant de distinguer les différentes espèces. Vous débutez le processus d'identification en comparant les caractéristiques morphologiques de votre spécimen avec ceux illustrés dans ces pages-clés. Ces dernières vous guideront vers **les pages descriptives des sections bleue et jaune** où vous trouverez l'illustration de l'espèce recherchée ainsi que des informations complémentaires qui vous aideront à confirmer votre identification.

Les espèces les plus faciles à reconnaître sont illustrées dans la section bleue. Vous n'aurez aucune difficulté à identifier ces espèces, et cette section vous permettra d'aiguiser votre sens de l'observation pour mieux aborder la section jaune.

La section jaune regroupe des espèces parfois très ressemblantes. Vous devez être attentifs aux détails permettant de distinguer ces espèces. Avec la pratique, vous pourrez identifier assez facilement presque toutes les espèces qui se trouvent dans ces deux sections.

Le guide peut être utilisé par tous les agents responsables de l'application de la CITES, du débutant à l'expert. On retrouve un niveau croissant de difficulté de la section bleue à la section jaune.

La section orange présente un tableau résumant les caractéristiques de chaque espèce. Il peut néanmoins arriver qu'il vous soit impossible de parvenir à l'identification d'un spécimen. Confiez alors l'identification à un expert. Il s'agit d'une personne spécialisée en ichtyologie (science qui étudie les poissons) identifiée par les autorités CITES de votre pays comme personne-ressource en ce domaine.

Lisez attentivement les pages de présentation de la section violette avant d'entreprendre tout travail avec le guide. Elles décrivent votre démarche d'identification. Il ne vous reste par la suite qu'à relever le défi de l'identification; nous sommes confiants que vous y réussirez très bien.

Comment utiliser ce guide

Qu'est-ce que la CITES?

F ?

La **Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)** est un accord international ratifié par plus de 150 pays membres et qui régit le commerce d'un certain nombre d'espèces animales et végétales, de leurs parties et produits dérivés. Les noms de ces espèces se retrouvent dans une **liste de contrôle** qui est mise à jour tous les deux ans, suite à la rencontre des pays signataires de la Convention. Cette liste énumère les noms des espèces inscrites à la CITES et précise leur appartenance aux annexes I, II ou III.

Les espèces inscrites à l'**Annexe I** sont rares ou menacées d'extinction et l'échange à des fins principalement commerciales est interdit. Ainsi, tout importateur doit détenir préalablement à la transaction tant un permis d'exportation CITES émis par l'État exportateur qu'un permis d'importation CITES émis par l'État importateur.

Les espèces inscrites à l'**Annexe II** ne sont actuellement ni rares ni menacées d'extinction, mais risquent de le devenir si leur commerce n'est pas réglementé. Les spécimens importés dans votre pays ou exportés de votre pays doivent être accompagnés d'un permis d'exportation CITES approprié de l'État exportateur pour que l'entrée en soit permise dans le pays importateur.

Les espèces inscrites à l'**Annexe III** ne sont pas menacées d'extinction mais font l'objet de la part des États qui les y ont inscrites d'une gestion spéciale dans les États concernés (indiqués entre parenthèses à côté du numéro de l'Annexe). Les spécimens importés dans votre pays ou exportés de votre pays doivent être accompagnés d'un permis d'exportation CITES approprié de l'État exportateur si l'importation ou l'exportation est d'un État concerné, ou d'un certificat d'origine ou d'un certificat de réexportation si l'importation ou l'exportation est d'un État autre que l'État concerné, tel que requis par la Convention.

Retenez ce pictogramme que vous retrouverez dans le guide :



Espèce inscrite à l'Annexe I, II ou III.

Le commerce de cette espèce est régi par la CITES et vous devrez vérifier le ou les permis requis.

Quelles espèces sont illustrées dans le guide?

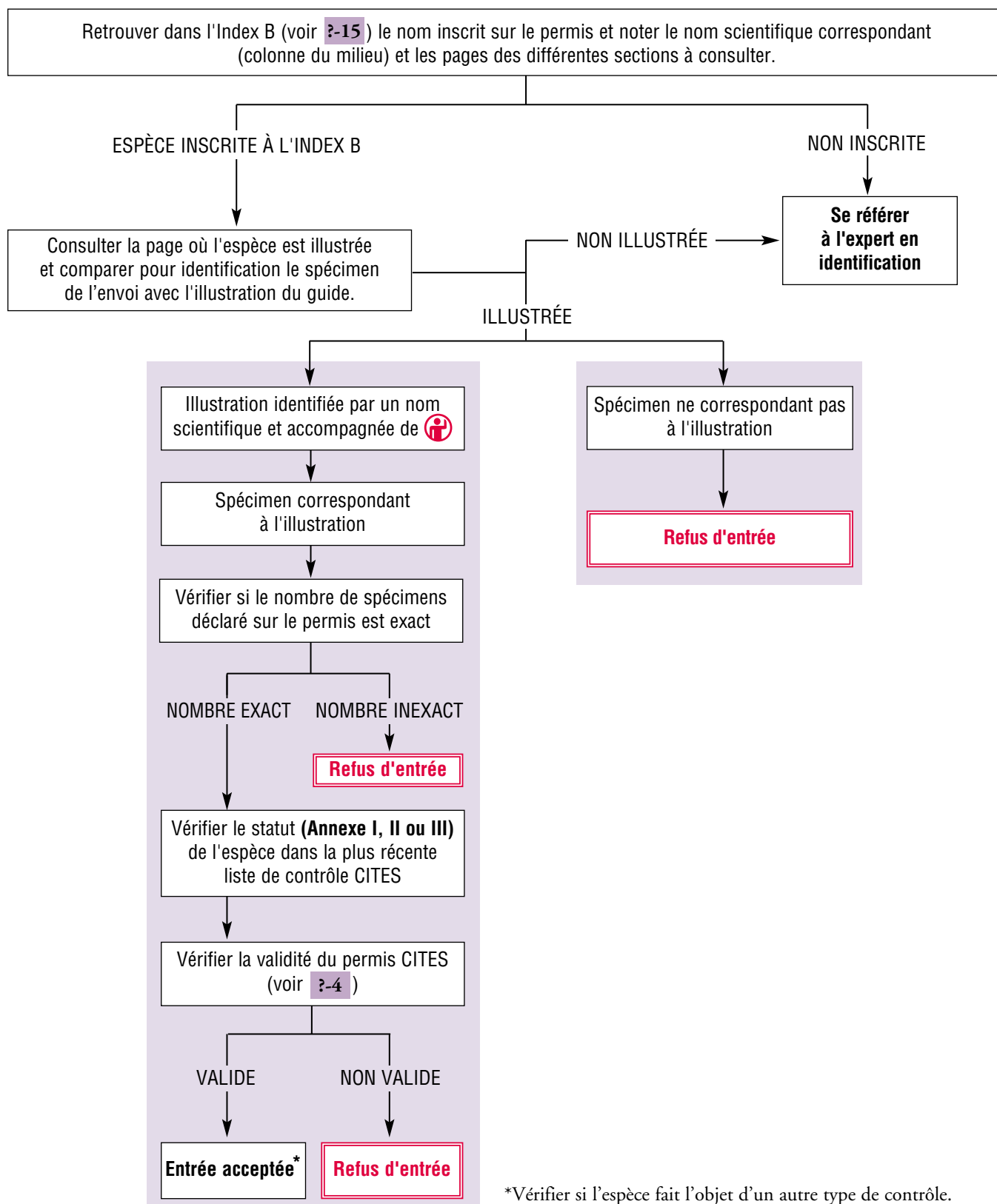
Les 27 espèces d'esturgeons sont illustrées dans les sections bleue et jaune de ce guide. Les illustrations présentent une vue latérale complète du poisson, une vue latérale et ventrale de la partie antérieure de l'esturgeon, ainsi que des variations morphologiques pour certaines espèces. Les illustrations représentent toujours des spécimens adultes de l'espèce nominale (par ex. *Huso huso*), sauf indication contraire.

À ces illustrations s'ajoutent une cartographie de la distribution géographique naturelle de chaque espèce, des informations au sujet de leur commercialisation ainsi que les reproductions d'étiquettes de boîte de caviar contenant des œufs de l'espèce présentée, lorsque le caviar en est commercialisé.

La clé présentée dans ce guide ne s'applique pas aux hybrides; vous devrez donc confier l'identification des hybrides à un expert.

Comment utiliser ce guide

Je dois vérifier l'identification d'un esturgeon déclaré sur un permis CITES: comment dois-je procéder?

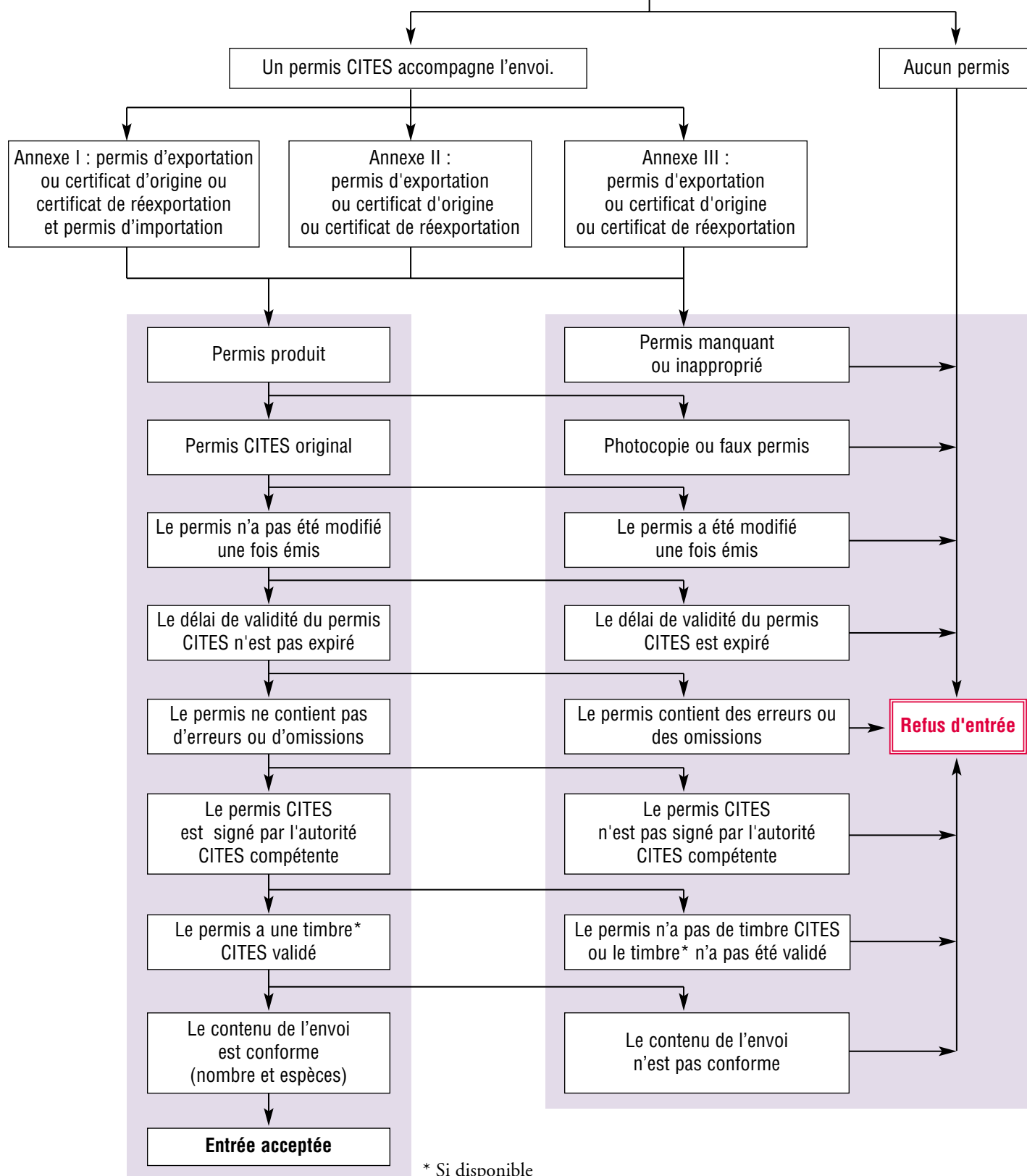


Comment utiliser ce guide

Comment déterminer la validité d'un permis CITES?

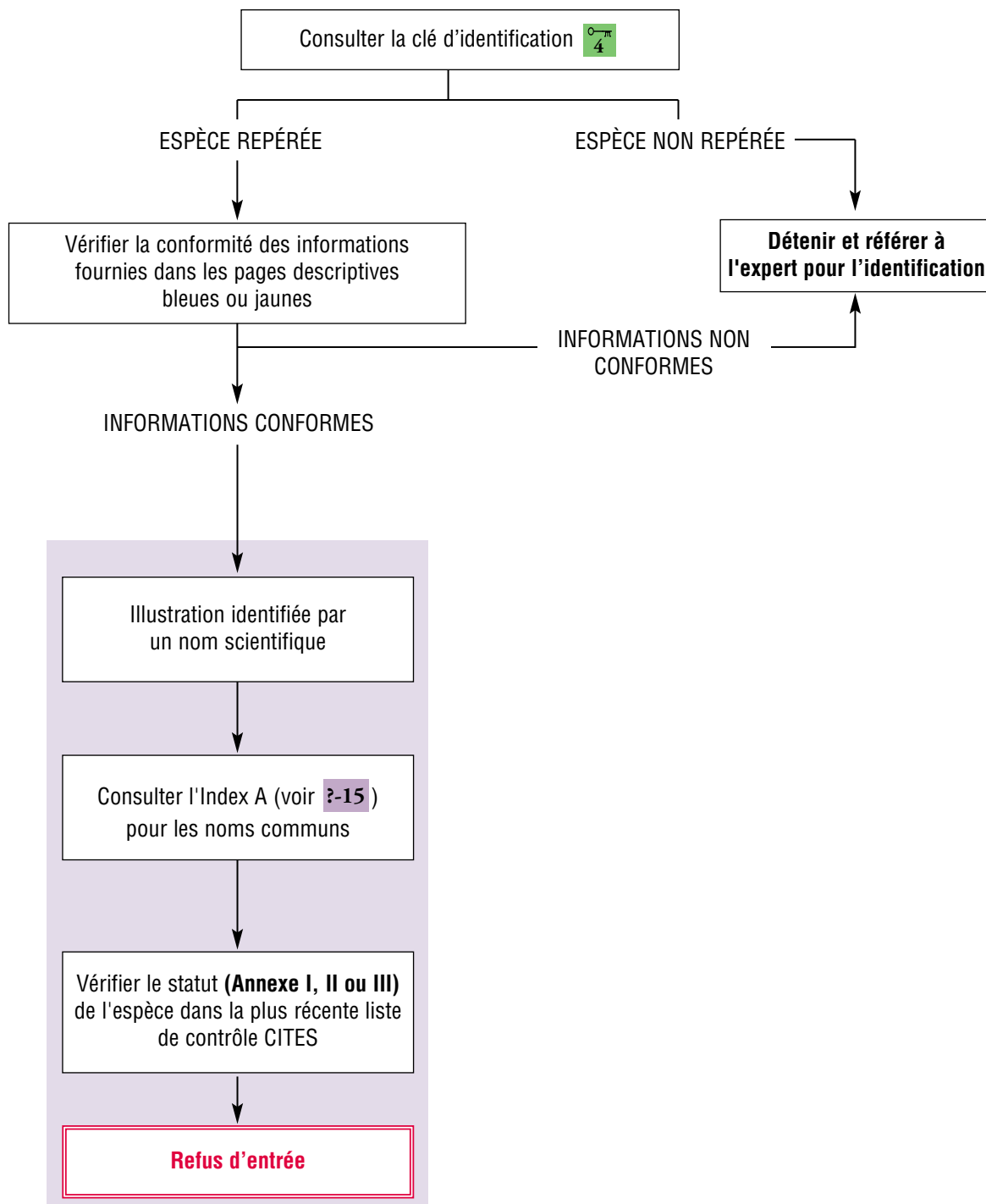
F ?

Vous devez vérifier les éléments suivants :



Comment utiliser ce guide

Je dois identifier un esturgeon qui n'est pas accompagné d'un permis CITES: comment dois-je procéder?



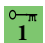
F
?

Comment utiliser ce guide

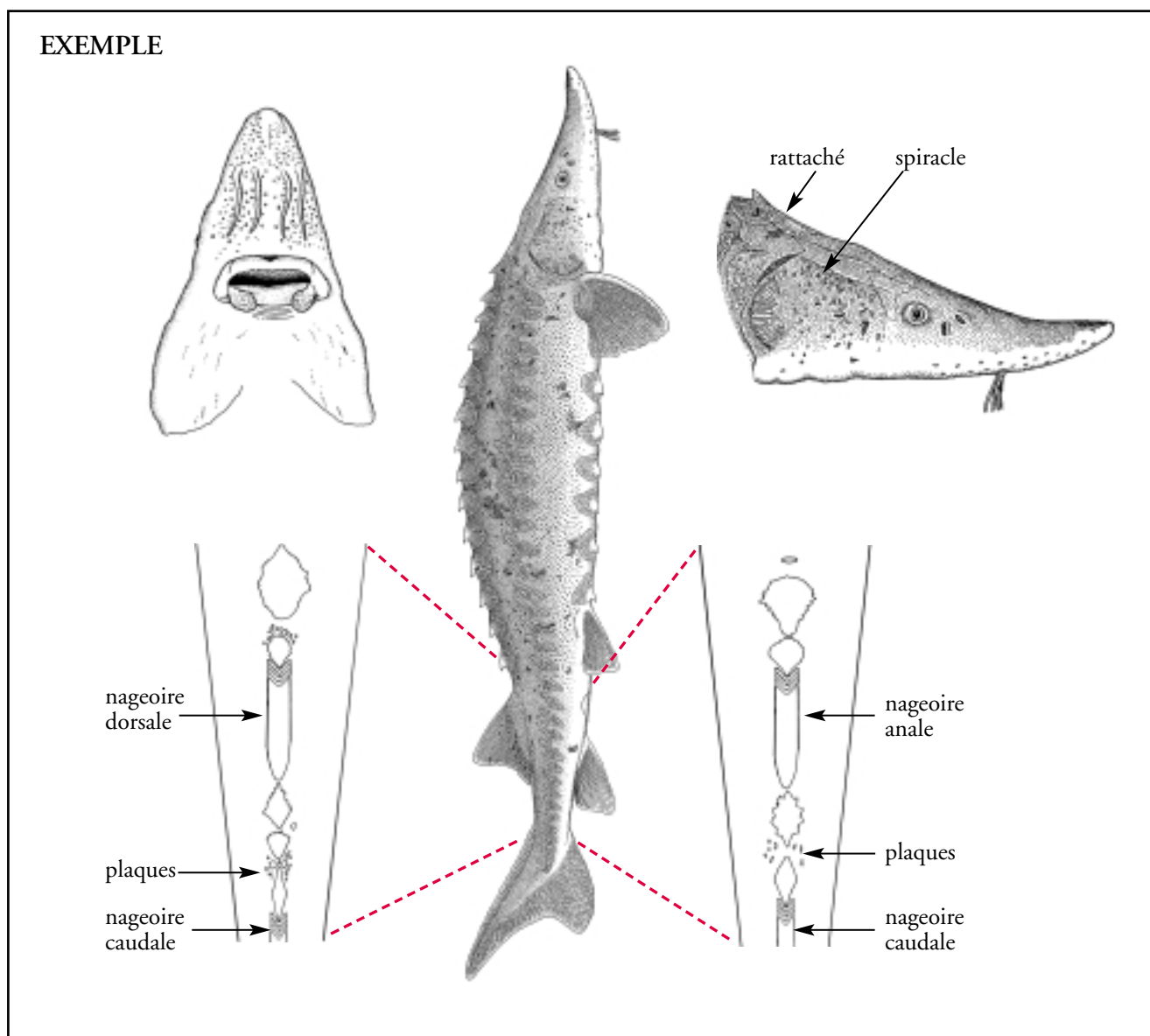
Exemple d'une démarche d'identification

F ?

Le processus d'identification est basé sur l'observation de certaines caractéristiques morphologiques du spécimen à identifier. Le cheminement dans la clé vous permet d'identifier une espèce probable et de vous reporter à la page descriptive bleue ou jaune où elle est illustrée. Les informations complémentaires que vous y trouvez vous aident à en confirmer l'identification.

La morphologie des esturgeons est variable en fonction de l'âge et en fonction des individus. Par exemple, la forme du rostre et la définition des écussons (voir ) peut varier d'un individu à l'autre. Retenez que chez les jeunes individus, les écussons sont bien définis et qu'ils se résorbent avec l'âge pouvant même disparaître chez certaines espèces comme : *Huso huso*, *Acipenser fulvescens* et *Acipenser nudiiventris*.

Certaines particularités vous seront mentionnées dans les pages descriptives. En cas de doute, n'hésitez pas à vous adresser à un expert. Prenons comme exemple l'esturgeon représenté sur cette page.



Comment utiliser ce guide

La première étape consiste à vous familiariser avec les caractéristiques morphologiques qui seront utilisées dans la clé d'identification. Vous trouverez, de la page ^{O-m}1 à la page ^{O-m}3, une série d'illustrations décrivant ces caractéristiques et la terminologie utilisée. Une fois ces termes connus, vous pourrez amorcer le travail avec la clé d'identification. Pour ce faire, vous devez consulter les pages-clés ^{O-m}4 à ^{O-m}14 inclusivement et dans cet ordre.

Le travail d'identification avec la clé débute à la page ^{O-m}4. Il s'agit d'une clé dichotomique qui offre toujours à l'utilisateur deux choix.

Au **N° 1**, on nous demande d'observer si il y a présence ou non d'écussons osseux sur le corps du poisson. Comme nous comptons 5 rangées d'écussons et qu'il y a présence de 4 barbillons insérés entre la bouche et le bout du museau de notre spécimen, ceci nous amène à l'énoncé **N° 2**.

Dans l'énoncé **N° 2**, c'est la forme du museau et la présence ou l'absence d'un spiracle qui sont les critères à analyser. Est-il aplati en forme de spatule ou encore conique? Peut-on observer un spiracle derrière l'oeil? En regardant notre spécimen, on constate que le museau est conique, aux côtés arrondis, et qu'il y a un spiracle. Nous nous rendons donc au **N° 3** à la page ^{O-m}5 pour continuer l'identification.

La bouche de l'esturgeon que nous avons à identifier est petite et transversale et elle ouvre vers le bas. De plus, ses barbillons sont de forme arrondie. On identifie alors notre spécimen comme appartenant au genre *Acipenser* et on nous réfère à l'énoncé **N° 7** à la page ^{O-m}7 pour poursuivre l'identification au niveau de l'espèce.

Ici, il faut évaluer l'épaisseur du corps du poisson. Est-ce que l'épaisseur maximale se situe au niveau du premier écusson ou plus loin? Le premier écusson dorsal est-il le plus grand? En observant le profil de notre poisson, on peut conclure que l'épaisseur maximale du corps se situe plus loin que le premier écusson et que le premier écusson dorsal n'est pas le plus grand. Il faut maintenant se rendre au critère **N° 9**.

Notre spécimen possède-t-il des plaques post-dorsales ou des plaques post-anales, ou encore possède-t-il les deux? Comme on peut retrouver des plaques post-dorsales entre la nageoire caudale et la nageoire dorsale et des plaques post-anales entre la nageoire caudale et la nageoire anale, nous restons à la même page pour la lecture de l'énoncé **N° 10**.

À cette étape, nous devons observer s'il y a ou non des plaques sur les côtés droit et gauche de la base de la nageoire anale. Comme il n'y a pas de plaques, nous allons au **N° 11**.

Maintenant, observons le dessus de la tête du poisson. Est-ce que le premier écusson dorsal est séparé de la tête ou encore est-il rattaché à celle-ci? Comme nous constatons qu'il est relié à la tête, cela nous amène à l'énoncé **N° 12** pour continuer notre cheminement.

Comment utiliser ce guide

F ?
Cet énoncé attire notre attention sur 2 critères : la présence ou non d'une bande verte située entre les rangées d'écussons ventraux et latéraux et la forme des barbillons. Est-ce que cette bande verte est présente? Comme il n'y en a pas et que de plus, les barbillons ne sont pas frangés, nous nous dirigeons au **N° 13**.

La nageoire anale comporte des rayons. Comme le nombre de rayons dans cette nageoire est un critère distinctif entre certaines espèces, il faut donc les compter. Y a-t-il plus de 23 rayons? Y a-t-il moins que 23 rayons? Après vérification, il y a plus de 23 rayons dans la nageoire anale de notre esturgeon. De plus, les écussons latéraux sont presque de la même couleur que le corps et la bouche est étroite. L'énoncé **N° 14** sera donc notre prochaine étape.

On nous demande de vérifier le nombre de plaques entre la nageoire dorsale et la nageoire caudale, de même que la couleur des écussons latéraux. Sur notre poisson, on compte moins de 3 plaques post-dorsales. Quant à la couleur des écussons latéraux, ils ne se démarquent pas véritablement de la couleur du corps.

Nous sommes arrivés à l'identification probable de *Acipenser fulvescens*. La prochaine étape consiste à consulter la page descriptive **16** pour en confirmer l'identification.

La lecture de ces informations et l'observation attentive des illustrations de l'espèce nous permettra de confirmer notre identification. On reprend à la page **16** les caractéristiques importantes de l'espèce et on mentionne les espèces similaires. À la page suivante, on illustre des formes juvéniles et un adulte de plus de 80 cm. À la page **18**, on retrouve des vues latérale, dorsale et ventrale illustrant avec détails la distribution des plaques et écussons. Sur cette même page, on peut consulter la carte de distribution de l'espèce, information intéressante permettant de vérifier l'origine potentiellement frauduleuse d'un envoi. Finalement, vous pouvez également consulter le tableau concernant cette espèce dans la section orange du guide (voir **1**), pour y retrouver des informations complémentaires.

Vous connaissez maintenant le nom scientifique de votre spécimen: *Acipenser fulvescens*.

Vous pouvez alors consulter l'Index A (voir **?-15**) pour retrouver les noms correspondants en français, anglais et espagnol. Comme tous les esturgeons sont protégés par la CITES, vous devez procéder aux formalités douanières exigées par un contrôle CITES. Vérifiez d'abord le statut de l'espèce (Annexe I, II ou III) dans la plus récente liste de contrôle CITES. Par la suite, vérifiez la validité du ou des permis CITES exigé(s) selon le statut de l'espèce (voir **?-4**). Si le ou les permis est(sont) valide(s), le spécimen pourra être admis à moins que l'espèce ne fasse l'objet d'un autre type de contrôle dans votre pays.


Note:
Acipenser fulvescens
↑ ↑
genre espèce

Comment utiliser ce guide


E ?
F ?
Es ?




À quoi servent les onglets de couleur?

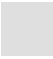
La section  explique **comment utiliser ce guide** et comporte une partie intitulée **Information au sujet des esturgeons**, qui traite du commerce des esturgeons.


La section  regroupe les pages-clés qui servent à **amorcer la démarche d'identification**.

La section bleue  regroupe les illustrations des **espèces d'esturgeons facilement reconnaissables**.

La section jaune  regroupe les illustrations des **espèces d'esturgeons dont l'identification nécessite une observation plus attentive de votre part**.

La section orange  présente un **tableau résumant les caractéristiques de chaque espèce**.

La section grise  présente l'**Index A** qui liste les **noms scientifiques** des espèces illustrées dans le guide. Les noms scientifiques sont présentés par ordre alphabétique et sont accompagnés des **noms communs** correspondants en anglais, français et espagnol.

La section gris foncé  présente l'**Index B** qui liste, en **ordre alphabétique**, les **noms scientifiques et communs** des espèces illustrées. Il contient aussi les pages à consulter.

A

B

F ?

Comment utiliser ce guide

À quoi servent les pages-clés?



Les pages-clés **1** à **3** décrivent les caractéristiques morphologiques des esturgeons qui sont utilisées dans la clé d'identification et elles donnent les définitions des termes techniques de la clé.

La clé d'identification proprement dite se trouve dans les pages-clés **4** à **14**. Vous trouverez également aux pages **15** à **19** des photographies de parties et produits dérivés d'esturgeons et à la page **20** des photographies d'une espèce vendue en aquariophilie.

Pictogramme identifiant les pages-clés

Énoncés à opposer

Prochain numéro d'énoncé à consulter

Identification Key
Clé identification
Clave de identificación

9

Post-dorsal and/or post-anal plates present
Plaques post-dorsales et/ou post-anales présentes
Placas posdorsales y/o postanales presentes

or

Post-dorsal and post-anal plates absent
ou Plaques post-dorsales et/ou post-anales absentes
o *Placas posdorsales y postanales ausentes*

10

Plates present on left and right side of anal-fin base
Plaques présentes sur les côtés de la base de la nageoire anale
Con placas a los lados de la base de la aleta anal

or

Plates absent on sides of anal-fin base
ou Pas de plaques sur les côtés de la base de la nageoire anale
o *Sin placas a los lados de la base de la aleta anal*

– *Acipenser sturio* → **10**

– *Acipenser oxyrinchus* → **12**

8

Flèche soulignant une caractéristique à observer

Page descriptive à consulter

Page-clé consultée

Comment utiliser ce guide

À quoi servent les pages descriptives?

Les pages descriptives illustrent les différentes espèces d'esturgeons, de même que la distribution de leurs plaques et écussons sur le corps. Elles présentent également leur distribution géographique, ainsi que des reproductions d'étiquettes de boîtes de caviar contenant des œufs de ces espèces.

F ?

Pictogramme indiquant que l'espèce est visée par un contrôle CITES → **Nom scientifique de l'espèce: *Huso* est le genre, *huso* est l'espèce**

Information relative au contrôle CITES pour cette famille → Acipenseridae: 25 Spp. I or/ou/o II 0 Sp.

Caractéristique unique → barbels foliate / barbillons foliacés / barbillas foliáceas

Pictogramme des parties et produits dérivés → **Black Sea stock, 200 cm, shorter snout than Caspian stock**
stock de la mer Noire, 200 cm, museau plus court que chez le stock de la Caspienne
población del mar Negro, 200 cm, observable que tiene el hocico más corto que en la población del mar Caspio

joined joints unidas

Caspian stock, longer snout
stock de la Caspienne, museau plus long
población del mar Caspio, hocico más grande

sub-adult sub-adulte sub-adulto

juvenile, 23 cm
juvénile, 23 cm
joven, 23 cm

black body, scutes and denticles well defined
corps noir, écussons et denticules définis
cuerpo negro, escudos y denticulos bien definidos

Flèche soulignant une caractéristique importante pour l'identification

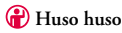
Similar species / Espèce semblable / Especie semejante: *Huso dauricus* 8




Page descriptive consultée → **Prochaine page descriptive à consulter**

Comment utiliser ce guide




À quoi servent les pages descriptives? (suite)




F ?



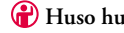





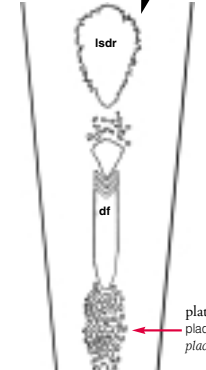
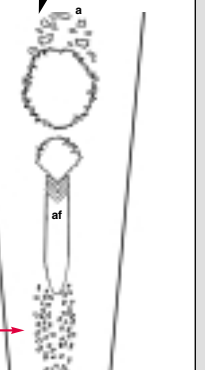
Boîtes de caviar contenant des oeufs de *Huso huso*

Vue dorsale des plaques Vue ventrale des plaques



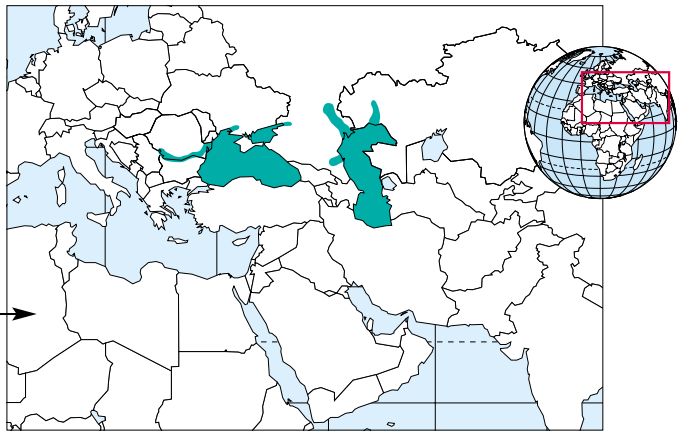




lateral latérale lateral dorsal dorsale dorsal ventral ventrale ventral

plates absent plaques absentes placas ausentes

Vue latérale des écussons

Carte de distribution géographique de cette espèce



4 → 5

Comment utiliser ce guide

Quelle est la signification des pictogrammes des parties et produits dérivés?

On les trouve à la suite des noms scientifiques dans les sections bleue et jaune. Ils soulignent qu'une espèce fait l'objet d'un commerce important, sous forme de :



Produits alimentaires



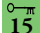
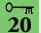
Objets en cuir



Caviar



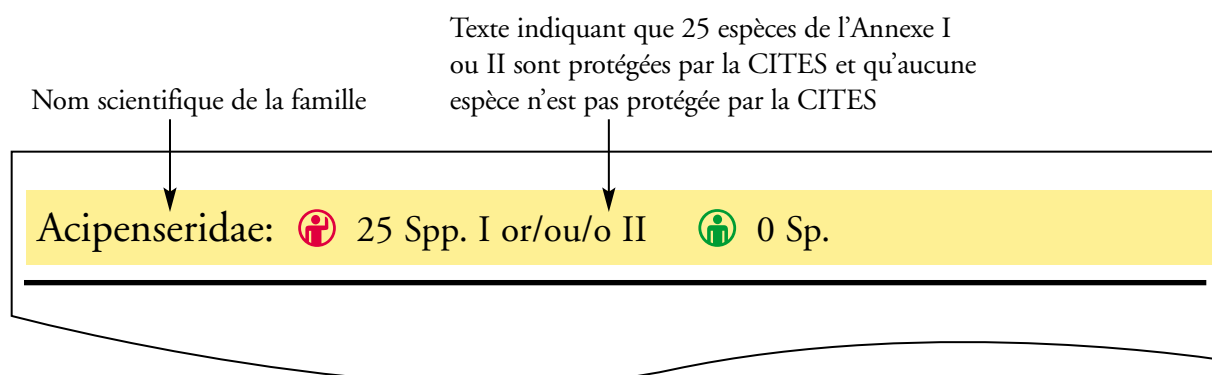
Poisson vivant

Veillez consulter les pages  15 à  20 pour des exemples de ces parties et produits dérivés.

Comment utiliser ce guide

Que trouve-t-on dans la fenêtre de présentation de la famille?

La première page de présentation de chacune des familles dans les sections bleue et jaune, donne de l'information sur la famille dans son ensemble. Le nom scientifique de la famille est mis en évidence dans une fenêtre de présentation. Il est suivi du nombre d'espèces inscrites aux différentes annexes de la CITES ainsi que du nombre d'espèces non protégées par la CITES



Le nombre d'espèces protégées par la CITES est tiré de la Liste de contrôle CITES qui est entrée en vigueur en 2000. Ces données peuvent avoir été modifiées lors des conférences biennales des pays signataires de la Convention et doivent être traitées comme approximatives pour les années subséquentes.

NOTE: l'abréviation «Spp.» désigne plusieurs espèces (au pluriel), l'abréviation «Sp.» une seule espèce (au singulier), l'abréviation «Spp.» plusieurs sous-espèces (au pluriel) et l'abréviation «Sp.» une seule sous-espèce (au singulier).

Que trouve-t-on dans la section orange du guide?

On y retrouve un tableau résumant les caractéristiques importantes de chaque espèce. Ce tableau présente les mensurations détaillées de chaque espèce, ce qui peut aider à distinguer deux espèces qui se ressemblent.

Comment utiliser ce guide

Que contient l'Index A?

L'Index A donne les **noms scientifiques, et les noms communs anglais, français et espagnols** des espèces illustrées dans le guide. Ils sont présentés par ordre alphabétique des noms scientifiques. On utilise un caractère particulier pour chaque langue.

INDEX A/INDEX A/ÍNDICE A

Scientific Names Noms scientifiques Nombres científicos	English Anglais Inglés	French Français Francés	Spanish Español Español	
<i>Acipenser baerii</i>	Siberian sturgeon	Esturgeon sibérien		22
<i>Acipenser brevirostrum</i>	Shortnose sturgeon	Esturgeon à nez court	<i>Esturión hociquicorto</i>	19
<i>Acipenser dabryanus</i>	Yangtze (or Changjiang) sturgeon	Petit esturgeon du Yangtze		38
<i>Acipenser fulvescens</i>	Lake sturgeon	Esturgeon jaune	<i>Esturión lacustre</i>	16
<i>Acipenser gueldenstaedtii</i>	Russian sturgeon	Esturgeon russe	<i>Esturión del Danubio</i>	29

Que contient l'Index B?


L'Index B donne une liste alphabétique des noms scientifiques et des noms communs des espèces illustrées dans le guide, ainsi que leur statut, leur famille et les pages à consulter.

La liste alphabétique comprend :

- les noms des espèces illustrées dans le guide (Index A);
- les noms communs les plus couramment employés dans le commerce international pour toutes les espèces mentionnées.

INDEX B/INDEX B/ÍNDICE B

Names Noms Nombres	Scientific Names Noms científicos Nombres científicos	Status, family Situation, famille Status, familia	Blue Bleue Azul	Yellow Jaune Amarilla
Akipíssios	<i>Huso huso</i>	.C, AC	2	
Alabama shovelnose sturgeon	<i>Scaphirynchus suttkusi</i>	.C, AC	12	
Alabama sturgeon	<i>Scaphirynchus suttkusi</i>	.C, AC	12	
American Atlantic sturgeon	<i>Acipenser oxyrinchus</i>	.C, AC		12
American paddlefish	<i>Polyodon spathula</i>	.C, PO	16	
Amerikansk stör	<i>Acipenser fulvescens</i>	.C, AC		16
Amu Darya shovelnose sturgeon	<i>Pseudoscaphirhynchus kaufmanni</i>	.C, AC	14	
Amu Darya sturgeon	<i>Pseudoscaphirhynchus kaufmanni</i>	.C, AC	14	
Amudar'inskii lopatonoss	<i>Pseudoscaphirhynchus kaufmanni</i>	.C, AC	14	

C = Espèce protégée par la CITES 
(Liste de contrôle en vigueur en 2000)

AC = Acipenseridae
PO = Polyodontidae

Consultez la page 14
pour l'illustration.

Comment utiliser ce guide

Définition des symboles

F ?



Commerce réglementé par la CITES



Produits alimentaires



Commerce non réglementé par la CITES



Objets en cuir



Détail important pour l'identification



Caviar



Détail important pour l'identification sur la partie inférieure



Poisson vivant

?

Section « Comment utiliser ce guide ? »



Caratéristique unique



Pages-clés



Section des esturgeons facilement reconnaissables



Section des esturgeons dont l'identification nécessite une observation plus attentive



Tableau décrivant les caractéristiques de chaque espèce

A

Index A – Noms scientifiques et noms communs des espèces illustrées

B

Index B – Noms scientifiques et noms communs des espèces illustrées ainsi que les pages à consulter

Comment utiliser ce guide

Information au sujet des esturgeons

Généralités

L'intérêt envers ce poisson porte presque exclusivement sur les œufs non fécondés portés par les femelles matures. Après une brève transformation, ces œufs prennent le nom de caviar.

Ces dernières années, on a constaté une diminution de 70 % des populations mondiales d'esturgeons que l'on attribue principalement à la pollution, à la pêche non sélective et excessive et à la dégradation des habitats surtout causée par la construction de barrages sur les rivières. Selon les experts, la quantité d'esturgeons capturés illégalement est égale sinon supérieure au volume des captures légales.

Depuis avril 1998, toutes les espèces d'esturgeon (Ordre des Acipensériformes) sont inscrites aux Annexes de la CITES. La majorité des espèces le sont à l'Annexe II, et leur commerce est légal si elles sont accompagnées du permis CITES d'exportation ou de réexportation approprié. Les espèces protégées à l'Annexe I ne peuvent être commercialisées et doivent en tout temps être accompagnées d'un permis CITES d'importation et d'un permis CITES d'exportation.

Biologie

Les esturgeons font partie des plus anciens types de vertébrés. Ils sont considérés comme des « fossiles vivants », entre autres, parce que leur squelette est fait de cartilage comme celui des requins. De forme plutôt aplatie, ils ne portent pas d'écailles, mais plutôt des rangées de plaques osseuses caractéristiques sur le dos et les côtés.

Bien que la biologie de certaines espèces soit encore peu connue, l'esturgeon peut vivre, selon les estimations, plus de 40 ans. Il atteint la maturité sexuelle entre 6 et 25 ans, et une femelle ne pond pas nécessairement chaque année, ce qui rend ces espèces vulnérables à la surexploitation des populations.

La masse d'œufs peut représenter plus de 30 % du poids de la femelle. Pour le Beluga (*Huso huso*), qui est un des plus gros esturgeons, le poids des œufs peut atteindre plus de 30 kilogrammes. Chez une femelle, les œufs extraits seront tous de la même teinte mais, pour une même espèce, la couleur des œufs peut varier d'une femelle à l'autre.

Le mode de vie des esturgeons les classe en 2 groupes. Un premier groupe reste toute sa vie en eau douce. Un deuxième groupe naît en eau douce, migre vers l'eau salée pour y passer quelques années, et revient vers l'eau douce à maturité sexuelle pour y pondre ses œufs. Les espèces de ce dernier groupe sont qualifiées d'anadromes.

Les esturgeons sont fidèles à leur site de frai (endroit où ils pondent leurs œufs) toute leur vie. La connaissance de ces lieux par les pêcheurs rend ces poissons très vulnérables à l'exploitation.

Géographie

Les populations d'esturgeons se retrouvent principalement dans les régions froides et tempérées de l'hémisphère Nord, soit en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Amérique du Nord - Les rivières des côtes est et ouest du Canada et des États-Unis, ainsi que le bassin du Mississippi sont fréquentés par quelques espèces.

Europe - D'autres espèces se retrouvent dans les rivières entourant l'Europe, particulièrement les rivières se jetant dans l'Atlantique, la Mer Adriatique et la Mer Baltique. La région qui abrite les espèces d'esturgeon les plus commercialisées est celle qui draine les mers Noire, d'Azov, Caspienne et d'Aral.

Information au sujet des esturgeons

Géographie (suite)

Asie – On les retrouve dans les bassins des rivières se jetant dans la Mer d'Okhotsk, dans la Mer de Béring, dans la mer de Barents, dans la Mer de Kara et dans la Mer Blanche.

Produits commercialisés

Caviar – Le caviar est sans contredit le produit le plus largement commercialisé. Après avoir éventré la femelle, on ramasse les œufs non fécondés d'esturgeon en les séparant de l'ovaire avec un tamis. Selon l'espèce d'esturgeon, la couleur des œufs, leur taille et leur goût, les œufs sont classés en différentes catégories. Ces œufs sont ensuite salés. L'inscription « Malossol » signifiant « faible en sel » sur l'étiquette est devenue synonyme d'un produit de la meilleure qualité.

Les caviars les plus connus sont le beluga, l'osetra, le sevruga et le kaluga. La couleur des étiquettes des contenants de caviar peut donner un indice de la qualité. Traditionnellement, le bleu est réservé au meilleur caviar comme le beluga, mais il est aussi utilisé aujourd'hui pour l'osetra et le kaluga. Le jaune ou l'orange est utilisé pour le caviar de seconde qualité, soit l'osetra, ou encore pour désigner un mélange de caviars provenant de différentes espèces d'esturgeon. Le rouge, quant à lui, est attribué au caviar de troisième qualité, le plus souvent du sevruga.

Les espèces d'esturgeon vivant dans le bassin de la Mer Caspienne fournissent à elles seules 90 % du caviar mondial. Les pays en bordure de cette mer en sont les premiers producteurs mondiaux. Les pays importateurs et exportateurs se retrouvent principalement en Europe, en Asie et en Amérique du Nord.

Des œufs d'une autre espèce de poisson, non protégée par la CITES, sont commercialisés sous l'appellation « faux caviar ». Il s'agit d'œufs de lompe (*Cyclopterus lumpus*); ils peuvent être rouges ou noirs selon les colorants ajoutés.

Chair fumée - Depuis quelques années, la chair d'esturgeon fumée nommée « Balik » connaît une popularité croissante. Les pays de l'Europe de l'Est en sont les principaux producteurs.

Chair fraîche, congelée ou séchée – Ces trois produits proviendraient majoritairement de l'industrie de l'aquaculture.

Soupe – La soupe de cartilage désignée par « Shark fin and sturgeon head cartilage soup » est un produit des marchés du Sud-Est asiatique. Elle contient du cartilage de requins et d'esturgeons.

Poissons vivants – Le commerce des poissons vivants est surtout relié à l'élevage de l'esturgeon. Seuls quelques pays d'Europe et d'Amérique du Nord s'adonnent à cette activité.

Colle – Une ichtyocolle (ichtyo signifiant poisson) est fabriquée à partir de la vessie natatoire des esturgeons.

Ivoire de mer – Ce nouveau produit est apparu depuis peu sur le marché nord-américain à une très petite échelle. Les plaques osseuses sont offertes sur le marché ou peuvent être transformées en bijoux d'« Ivoire de mer ».